

Le Gecko vert des Seychelles

FAUNE

Noms scientifiques *Phelsuma astriata semicarinata* Cheke, 1982

Synonymes *Gecko vert (Français), Lézard vert (Créole réunionnais), Stripeless day gecko (Anglais)*

Famille Gekkonidae



Photographies : © iNaturalist (A. Myxos) / © iNaturalis (javixu)

DESCRIPTION

Allure générale Gecko de taille moyenne (Longueur max. : 12 cm). Coloration générale vert clair.

Signes caractéristiques Le dos est parcouru d'une ligne continue rouge au centre, entourée de taches rouges. Une bande de couleur similaire fait le lien entre l'oeil et le museau.



ÉCOLOGIE

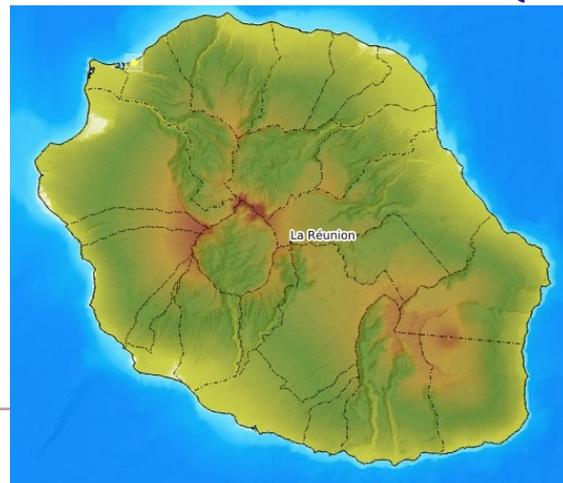
Alimentation Il s'alimente d'arthropodes, de produits sucrés et de nectar de fleur. C'est une espèce assez commensale

Reproduction La reproduction est possible durant toute l'année. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 2 ans. La gestation se fait sur une période de 16 à 30 jours en milieu naturel, et peut aller jusqu'à 39 jours en captivité.

Habitat À La Réunion, ce gecko est observable dans des milieux jardinés (multipliants, ravenales, palmiers, cocotiers, bananiers...) en zone semi-urbanisée.

Comportement général C'est un gecko diurne et arboricole qui peut avoir une activité de chasse nocturne dans les maisons.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Données issues de Borbinka.re

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

La Réunion Il est présent à La Réunion depuis au moins 2004. Une seule population est connue, dans la ville de La Possession. Elle est localisée entre deux ravines et restreinte à quelques jardins privés. La distribution est donc restreinte à un seul endroit.

Et dans le Monde ? Espèce endémique de l'Archipel des Seychelles. La sous-espèce présente à La Réunion, *Phelsuma astriata semicarinata*, est répertoriée à Praslin et sur ses îlots satellites (La Digue, Félicité, Cousin...), ainsi qu'aux Amirantes (Daros et Saint Joseph) et sur l'île Denis. Dans l'archipel des Seychelles, la sous-espèce nominative (*P. astriata astriata*) a été introduite sur Praslin, au sein de l'aire de la forme présente à La Réunion (*P. astriata semicarinata*). L'hybridation entre les deux formes représente une menace pour ces taxons. La littérature ne signale pas d'autres pays où ce gecko serait introduit et naturalisé.

IMPACTS

Ce gecko n'est pas considéré comme une espèce envahissante à La Réunion. Toutefois, s'il se disperse, en raison de ses habitats de prédilection et de son régime alimentaire, il pourrait entrer en compétition (habitat et/ou ressource alimentaire) avec les geckos endémiques de l'île, notamment avec le gecko vert de Manapany (*Phelsuma inexpectata*). La prédation directe et la transmission de maladies ou de pathogènes sont également possibles.

USAGES

Animal de compagnie.



RÉGLEMENTATION / PROGRAMME DE CONTRÔLE

Son introduction sur le territoire de La Réunion est interdite selon l'Arrêté du 28 juin 2021.
Son introduction dans le milieu naturel de La Réunion est interdite selon l'Arrêté du 9 février 2018.
Tous les *Phelsumas* exotiques sont interdits d'introduction à La Réunion (AP N°05-1777 modifié).

Références :

- CHEKE A.S. 1982 - *Phelsuma* Gray 1825 in the Seychelles and neighboring islands: A re-appraisal of their taxonomy and description of two new forms. *Senckenbergiana Biologica*, 62(4/6): 181-198.
MOZZI R., DESO G. & PROBST J.-M. 2005 - Un nouveau gecko vert introduit à La Réunion le *Phelsuma astriata semicarinata* (Cheke, 1982). *Bulletin Phaethon*, 21 : 1-4.
BOWLER J. 2006 - *Wildlife of Seychelles*. WildGuides, Hampshire, U.K. 192 pp.
VAN HEYGEN G. 2004 - A record of *Phelsuma a. astriata* on Praslin. *Phelsuma*, 12: 151.
GERLACH J. 2008 - Population and conservation status of the reptiles of the Seychelles islands. *Phelsuma*, 16: 30-48.
KRAUS F. 2009 - Alien Reptiles and Amphibians. A Scientific Compendium and Analysis. Series: Invading Nature - Springer Series in Invasion Ecology, Vol. 4. 564 pp.
M. SANCHEZ, J.M. PROBST, *Phelsuma borbonica* Mertens, 1966 (Sauria : Gekkonidae) sur l'île de La Réunion. II. Écologie et éthologie